

La Croix  verte



# **Synthèse de la concertation août-octobre 2020 et propositions de modifications au projet**

**Résultats des concertations réalisées d'août à octobre 2020**



# Projet d'aménagement d'un site touristique emblématique et moteur pour l'attractivité régionale

## Le Lac du Bourget, plus grand lac naturel de France

Résultats des concertations réalisées d'août à octobre 2020



## Les 3 piliers de la politique touristique régionale

### 1. Des thématiques d'excellence

Cadre d'intervention privilégié de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (investissements, accompagnement de projets, professionnalisation et stratégie marketing) :

- pleine nature,
- diversification touristique de la montagne,
- tourisme itinérant et grandes randonnées,
- thermalisme et santé,
- gastronomie et œnotourisme.

### 2. Des priorités transversales

- l'hébergement touristique crée le plus grand nombre d'emplois dans le tourisme.
- le soutien à des sites touristiques emblématiques, permettant de rendre visible l'action régionale en matière de tourisme et de donner une forte notoriété à des sites attractifs pour la Région.

### 3. Des destinations à forte

**notoriété** (européenne et internationale) pour lesquelles la recherche de mutualisation et la rationalisation des moyens dédiés à la promotion touristique est une priorité.



## Projet aménagement touristique de la Croix Verte

*La Croix Verte est une prairie, à l'interface :*

- *d'une zone d'attractivité **forte avec le LAC** et de loisirs : plage, voile, HPA,*
- *d'un secteur naturel protégé : Étang des Aigrettes et Domaine de Buttet (zone humide)*
- *d'un patrimoine historique : Château Thomas II **dans le secteur naturel protégé**,*
- *d'un patrimoine sur la commune du Bourget du lac : Les jardins du Prieuré, le Prieuré, la maison forte De Buttet.*

Résultats des concertations réalisées d'août à octobre 2020



## Nos objectifs communs

- Restituer les éléments issus de la concertation qui font l'unanimité, consensus ou débats sur les grands axes de questionnements :
  - **Esprit du lieu**
  - **Environnement**
  - **Aménagement**
  - **Mobilité**
- Définir les principaux éléments du **cahier des charges** de modification du projet
- Établir le planning de travail, la consultation et les modalités de poursuite de la concertation



Pour un projet **moteur pour l'attractivité touristique régionale**  
et qui tient compte des **enjeux stratégiques du territoire**

Un projet  
d'aménagement  
de **Grand Site**  
régional  
d'exception

Qui accueille  
**5 à 10 000**  
**personnes par**  
**jour, 1M par an**  
sur le site tout  
en le **préservant**

Et répond aux objectifs  
urbains stratégiques de  
**continuité** entre le  
**Bourg,**  
**Savoie Technolac**  
et le **Lac**



Répondre aux  
objectifs urbains  
stratégiques de  
**continuité** entre le  
**Bourg**,  
**Savoie Technolac**  
et le **Lac**





## Les étapes de la concertation

1

CONSULTATION  
ESTIVALE

2

SOCIO-PRO &  
TRAVAIL DE  
L'ÉQUIPE  
MUNICIPALE

3

CONCERTATION  
BOURGETAINE  
&  
QUESTIONNAIRE  
EN LIGNE

4

CONCERTATION  
DES ÉCOLES  
PRIMAIRES DU  
BOURGET DU  
LAC

5

CRÉATION D'UN  
COMITÉ DE  
PILOTAGE





**750 usagers de la Croix Verte** ont participé et permis d'établir un **nouveau cahier des charges** en adéquation avec **les besoins exprimés** lors de ces échanges

**1**

15 AU 25 AOÛT  
220 INTERVIEWS  
SUR LE SITE DE LA  
CROIX VERTE  
AUPRÈS DES  
ESTIVANTS

**2**

SEPTEMBRE À  
OCTOBRE  
CONCERTATIONS  
AVEC LES ACTEURS  
ASSOCIATIFS ET  
ÉCONOMIQUES DE  
LA CROIX VERTE

**3**

SAMEDI 26  
SEPTEMBRE  
320 PARTICIPANTS  
+ 166  
QUESTIONNAIRES

**4**

200 ÉLÈVES  
LES 2 ÉCOLES  
PRIMAIRES DU  
BOURGET DU LAC

**5**

COMITÉ DE  
PILOTAGE DE 16  
MEMBRES POUR LE  
SUIVI DU PROJET





## Pour un projet qui tient compte des **atouts du projet précédent**

### ESPRIT

Une bulle paysagère qui met en valeur le château de Thomas II.

### ENVIRONNEMENT

Une zone humide mise en valeur.

### AMÉNAGEMENT

Un lieu de promenade, calme et nature à conserver. Un lien à l'histoire de la Savoie.

### MOBILITÉ

Une piétonnisation du Bd Coudurier ouvrant un grand espace sécurisé pour les piétons.



## Pour un projet qui répond aux **limites du projet précédent**

### ESPRIT

Un projet non concerté qui tourne le dos au lac et à la plage, moteurs d'attractivité touristiques.  
Un périmètre d'étude insuffisant.

### ENVIRONNEMENT

Une coupe des arbres dans la zone protégée Natura 2000 + contrat "vert bleu" du sud du lac.  
Une zone humide agrandie qui occupe une partie majeure de l'espace.

### AMÉNAGEMENT

Un projet qui ne répond pas assez à l'accueil de 5 à 12000 visiteurs/jour.  
Un espace d'activités de loisirs insuffisant.

### MOBILITÉ

Une zone de parking centrale coupant la Croix Verte du lac.  
Analyse insuffisante des contraintes et solutions de mobilité.